

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 96 (1945)
Heft: 9-10

Artikel: Matériel sur pied et accroissement
Autor: Bauer, Stéphan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Matériel sur pied et accroissement

Ce n'est que depuis que la boussole a été inventée que la navigation a pu se développer. Mais depuis la boussole primitive jusqu'à la boussole employée aujourd'hui dans la navigation aérienne, il y a un aussi grand pas qu'entre la caravelle de Christophe Colomb et le Mosquito. Or, n'importe quelle branche de l'économie nationale, qui ne possède pas de statistique, est pareille à un navire sans boussole : elle vogue à l'aveuglette. La statistique la plus simple est déjà un grand progrès, mais une statistique complète offre la possibilité de résoudre des problèmes économiques difficiles ou même dénommés « impossibles », d'une façon claire, facile et logique.

Notre statistique forestière fédérale — peut-être la meilleure qui existe au monde — nous permet, par rapport à d'autres pays, de prendre des mesures relativement bonnes concernant notre sylviculture générale. Pourtant, il y manque un anneau fort important : *nous ignorons aujourd'hui les deux principaux facteurs qui régissent toute notre économie du bois et qui sont le matériel sur pied et son accroissement.*

Il nous semble qu'il est inutile de souligner ici toute l'énorme importance que possède la connaissance exacte de ces facteurs, pour notre économie forestière générale, et que tous les forestiers s'en rendent compte. C'est pour cela que nous passons directement à la description du projet qui permettrait de combler cette lacune. Ce projet consiste à élargir la statistique actuelle par l'introduction de données concernant le matériel sur pied et son accroissement.

Nous sommes à priori d'avis que les inspecteurs forestiers sont déjà surchargés de travail de bureau, par les nombreux formulaires de toute sorte qu'ils doivent remplir et envoyer soit à l'Inspection fédérale des forêts, soit à l'Office forestier central à Soleure, à leurs inspections cantonales ou encore à leurs administrations communales ou à leurs gardes de triage, et qu'un travail supplémentaire, interrompant les autres travaux, serait le malvenu.

Pour parer à cet inconvénient, le taxateur ne remplirait un formulaire que simultanément avec l'élaboration du plan d'aménagement et, de ce fait, ce travail ne lui occasionnerait que quelques minutes de travail par plan, lors des révisions. Ce formulaire serait dressé en deux exemplaires, dont l'un ferait partie intégrante du plan d'aménagement, l'autre envoyé à la Section de statistique de l'Inspection fédérale des forêts. Ce travail, loin de compliquer la tâche de l'inspecteur forestier, la facilite, car il lui offre déjà une simplification dans la rédaction du plan. En outre, que de temps gagné dans la suite ! Car, au lieu de rechercher dans un plan d'aménagement, comme nous le faisons continuellement, les données principales sur la forêt, nous n'aurions plus, dans la majeure partie des cas, qu'à l'ouvrir en un

Région

Nom de la forêt

Plan d'aménagement n°

Carte Siegfried n°/n°

Canton

Arrondissement

Commune

Propriétaire

1.	Situation:

	Niveau au-dessus de la mer de m. à m.
2.	Exposition et inclinaison:
3.	Durée moyenne de la période végétative: du au = jours
	Température moyenne annuelle Température moyenne pendant la période végétative
	Températures extrêmes + - Extrêmes pendant la période végétative + -
4.	Précipitations annuelles mm. Précipitations pendant la période végétative mm.
	Durée de l'insolation annuelle heures Insolation pendant la période végétative heures
	Vents régnants:
5.	Sous-sols géologiques:

6.	Sols:

7.	Types phytosociologiques:

8.	Caractéristiques particulières:

Région Nom de la forêt Plan d'aménagement n°
 Canton Arrondissement Carte Siegfried n°/n° Propriétaire
 Commune

9. Inventorié en Aménagiste	Tiges		Volume		Tiges		Volume	
	m ³ r.	m ³ f.	m ³ r.	m ³ f.	m ³ r.	m ³ f.	m ³ r.	m ³ f.
10. Tot.: Prod. Bois. Invent.								
11. Total Résineux Epicéas Sapins Pins, mél. Autres Feuillus Hêtres Chênes Charmes Frênes Erables Ormes Autres								
12. A l'hectare								
Arbre moyen	m ³ r.	m ³ f.	m ³ r.	m ³ f.	m ³ r.	m ³ f.	m ³ r.	m ³ f.
13. Classes de diam.	I. De	à						
	II. De	à						
	III. De	à						
	IV. De	à						
	V. De	à						
14. Accroissement								
	m ³	m ³ /ha.	m ³ /ha.	m ³ /ha.	m ³	m ³ /ha.	m ³ /ha.	m ³ /ha.
15. Possibilit. d'exploit.	Possib.	Expl.	Possib.	Expl.	Possib.	Expl.	Possib.	Expl.
16. Rendem. annuel	Brut							
	Dépenses Net							
Par ha., m ³								

endroit fixé où nous les trouverions presque toutes, sous une forme condensée.

De son côté, le service de statistique de l'Inspection fédérale, à condition bien entendu que l'Inspection veuille se charger de ce labeur supplémentaire, tiendrait un fichier qui engloberait *toutes les forêts aménagées en Suisse*. Il va de soi que le travail est conçu à longue échéance; ce n'est qu'après une période minimum d'une dizaine d'années que nous pourrions avoir un relevé, mais combien détaillé et exact, sur nos forêts. Il est à prévoir que bien des questions, encore non éclaircies, pourraient trouver enfin leur solution, et que d'autres, nouvelles, surgiront qui lanceront des nouvelles lumières sur notre sylviculture. Parmi les quelque deux mille plans d'aménagement que nous possédons en Suisse, nous pourrions effectuer des groupements par forêts aux mêmes conditions et, par comparaison, tirer des conclusions insoupçonnées aujourd'hui.

Passons maintenant à la description du formulaire proposé :

La première page contient des données générales et plus ou moins stables. Il a été prévu comme titres et sous-titres une des trois régions (Jura, Plateau, Alpes), le nom de la forêt, le numéro des plans d'aménagement, les numéros de la carte topographique Siegfried 1 : 25 000, le canton, l'arrondissement et le propriétaire.

Rubr. 1. Situation. Limites de la forêt, son entourage, distance des villes ou villages les plus proches. Une sous-rubrique est réservée pour l'altitude.

Rubr. 2. Exposition et inclinaison.

Rubr. 3. Durée de la période végétative. Avant de pouvoir fixer cette donnée, il faudrait s'entendre sur quels facteurs il faut se baser pour la déterminer.

Rubr. 4. Elle contient les indications relatives au *climat* : température, précipitations, insolation, vents régnants. Pour les forêts en plaine, les données seront relativement faciles à recueillir. Par contre, pour la montagne, il faut prévoir des difficultés. Nous connaissons, par exemple, des cas où la forêt d'une seule commune commence à 400 m d'altitude et monte jusqu'à 2000 m. Dans ce cas, ou dans des cas pareils, il faudrait indiquer les extrêmes ou, mieux encore, si cela est possible, diviser la forêt en séries, classées d'après l'altitude.

Rubr. 5. Sous-sols géologiques.

Rubr. 6. Sols.

Rubr. 7. Types phytosociologiques de la végétation. Une instruction dressée par l'Institut fédéral des recherches forestières serait ici la bienvenue et pourrait servir de base pour la description ou classification.

Rubr. 8. Autres traits caractéristiques de la forêt. Il est laissé à l'aménagiste encore quelques lignes, afin qu'il puisse indiquer ce qu'il juge de plus important et de plus caractéristique pour les conditions stables de la forêt aménagée.

La seconde page serait consacrée à suivre l'évolution de la forêt pendant plusieurs périodes d'aménagement et s'étendrait de la sorte sur plusieurs dizaines d'années. Après cette période, une nouvelle fiche serait reprise. Il y aurait de la sorte, pour chaque forêt, une continuité ininterrompue. Les différentes colonnes verticales comprendraient toutes les données (sur lesquelles nous reviendrons plus loin), se rapportant à chaque révision du plan d'aménagement. Un coup d'œil jeté sur ces données permettrait de s'orienter momentanément sur toute l'évolution de la forêt.

Rubr. 9. Date de l'inventaire et le nom de l'aménagiste. Pour la date, il faudrait mentionner non seulement l'année, mais aussi le mois.

Rubr. 10. Surfaces. En forêt, nous avons affaire à plusieurs catégories de surfaces, ce qui provoque souvent des confusions. Il y a d'abord la *surface totale*, englobant la forêt, le sol destiné à la culture agricole, puis toute la surface improductive, comme les rochers, les éboulis, les cours d'eau, la surface occupée par différentes constructions, etc. Viennent ensuite : la *surface productrice*, c'est-à-dire la forêt et le sol agricole, la *surface boisée*, puis la *surface boisée productrice*, et enfin la *surface boisée productrice inventoriée*. C'est cette dernière qui entrerait en ligne de compte pour nous dans les rubriques qui suivent.

Rubr. 11. Nombre de tiges et volume correspondant. Il importe pour nous de connaître aussi bien le nombre de tiges que leur volume, à diviser en résineux et feuillus. Il n'est pas possible, faute de place, de mentionner toutes les essences relevées dans les plans d'aménagement. C'est pour cette raison que sous *résineux* ne sont mentionnés que l'épicéa, le sapin, le pin et le mélèze et autres résineux ; sous *feuillus*, nous avons le hêtre, le chêne, le frêne, le charme, les érables, les ormes et tous les autres feuillus. Une sous-rubrique indique les quantités reportées à l'hectare.

Nous ne connaissons pas en Suisse la quantité des différentes essences que nous possédons, ni même la relation exacte des résineux par rapport aux feuillus. Or, après une dizaine d'années, lorsque les données sur toutes les forêts aménagées seront calculées, nous aurons enfin des chiffres exacts, qui nous font encore défaut à l'heure actuelle.

Rubr. 12. Le volume de l'arbre moyen de la forêt, celui des feuillus et celui des résineux.

Rubr. 13. Classes de diamètres. Il n'existe pas en Suisse une délimitation unique pour les classes de diamètre. Lors de l'élaboration

d'une récapitulation pour les forêts de toute la Suisse, il faudra, comme l'avait en son temps proposé Flury (S. Z. F. 1932, p. 78), avoir recours à la détermination graphique.

Rubr. 14. L'accroissement total en m³, en % du matériel sur pied et par hectare.

Rubr. 15. Possibilité et exploitation.

Rubr. 16. Rendement annuel moyen comprendrait l'effet financier de la forêt, donc les revenus bruts, les dépenses, les revenus nets au total, puis par ha. et par m³ exploité.

Nous serions fort reconnaissant à nos collègues forestiers s'ils voulaient bien nous faire savoir leur opinion à ce sujet. D'abord sur la question de principe, sur l'utilité de cette statistique, puis sur les questions de détail, se rapportant à la technique même du travail, sur le formulaire proposé, et peut-être de nouvelles suggestions.

Stéphan Bauer, ing. for. à Soleure.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel du comité permanent sur l'exercice 1944/45, présenté par le président H. Jenny, adjoint de l'inspecteur forestier cantonal de Coire

Messieurs,

Qu'il me soit permis de vous présenter, selon l'usage et ainsi que le prévoient nos statuts, un rapport sur l'exercice écoulé.

Le nombre de nos sociétaires, le 30 juin 1945, était de 527 membres ordinaires (518 en 1944) et de 8 membres honoraires.

A l'étranger, nous ne comptons plus qu'un seul sociétaire (U. S. A.). Quant aux autres membres domiciliés à l'étranger, toutes relations ont été interrompues à cause des circonstances de la guerre.

Veuillez maintenant accorder quelques instants à la mémoire de ceux qui nous ont été repris durant l'exercice écoulé.

Le 5 septembre 1944, *Paul Treu*, adjoint forestier à Soleure, est tombé du haut d'un avion en remplissant son devoir militaire, au cours de la lutte contre les avions étrangers qui avaient survolé notre territoire.

Le 4 avril 1945 est mort, à l'âge de 83 ans, *Emile von Arx*, ancien administrateur des forêts d'Oltén.

La mort enfin nous a pris, le 27 juin 1945, en pleine activité forestière, *Louis Jaccard*, inspecteur forestier à Yverdon, à l'âge de 51 ans.

Je vous prie, Messieurs, de vous lever de vos sièges pour honorer la mémoire des trois disparus.

Les comptes de 1944/45 comprennent 23.136,26 fr. de recettes et